

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'entreprise de Liège

Rése
au
Moni
belg***21048490*****13 AVR. 2021**Division Huy
GreffeN° d'entreprise : **0888 565 926****Nom**(en entier) : **PECUNIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DE WAREMME 119, 4530 VILLERS-LE-BOUILLET****Objet de l'acte : NOMINATIONS****1. Nomination administrateur-délégué**

Le conseil d'administration délègue la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation pour cette gestion à Monsieur Philippe Bodson (suivant annexe 4 du ROI articles 9.1 et 9.2).

L'administrateur-délégué est élu et renouvelé pour une durée de 6 ans.

Le mandat sera exercé à titre gratuit.

2. Nomination Réviseur d'Entreprise

Le conseil d'administration décide de nommer en qualité de réviseur d'entreprise le cabinet 3R, Leboutte & Cie, représenté par Monsieur Denys Leboutte.

Ce mandat est exclusivement un mandat de contrôle en tant que réviseur et non le mandat légal de commissaire-réviseur aux comptes.

La nomination intervient pour une durée de trois ans. Le montant des honoraires annuels est de 2.000 EUR (deux mille euros).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).